UN PARCOURS DE BILAN DE COMPETENCES

LA DEMARCHE INITIALE	L'ACCUEIL	BILAN ET INVESTIGATIONS			LA CONCLUSION	L'APRES BILAN
(Prise de contact téléphonique ou accueil physique)	(1er entretien)	MIEUX SE CONNAITRE	VERIFIER LA FAISABILITE DU PROJET	ETUDIER LES POSSIBILITES ET CONDITIONS	(dernier entretien)	(contacts téléphoniques et épistolaires)
SOUHAITER CHANGER	S'AUTORISER A CHANGER	. Connaître ses motivations et intérêts . Découvrir son potentiel	. Faire évaluer ses connaissances et compétences . Mesurer l'écart entre ses acquis et les exigences de l'emploi ou de l'entrée en formation	S'informer sur : . Les métiers et les formations . Le marché du travail . Les droits et exigences	ETABLIR UN PLAN D'ACTION	AGIR
. Se former . S'adapter . Evoluer . Se reconvertir	. Analyser la situation actuelle . Exprimer le souhait de changer . Explorer la possibilité du changement	(questionnaire d'intérêt, tests, entretiens)	(tests de connaissances, épreuves pratiques)	(enquêtes, auto-documentation, conseils)	. Faire la synthèse du bilan . Définir les étapes et moyens de réalisation de son projet	. Mettre en œuvre son plan d'action . Le réajuster au besoin . Faire de nouveau le point après un certain temps
DEMANDE DE BILAN	DYNAMIQUE DE BILAN	PRISE DE CONSCIENCE ET VALORISATION DE SOI	POSITION-NEMENT	CHOIX DU METIER ET DU CADRE D'ACTIVITE OU CHOIX DE LA FORMATION	DECISION D'AGIR	GESTION DE SA VIE PROFESSION-NELLE
Inscription individuelle ou signature d'une convention	Contrat écrit	Constitution de son portefeuille de compétences		. Diplômes, certificats, CV . Attestations, résultats d'évaluations	. Documents de synthèse . Plan de formation personnalisé . Lettres de candidature	Enrichissement de son portefeuille de compétences

Synthèse Action - www.synthese-action.fr - 27, avenue Jean Mantelet - BP 277 - ALENCON cedex - Tél. 02 33 82 06 06 - mail : e.bonnaud@synthese-action.fr